

Pour suivre

pas à pas

la vie communale

n° 38
juin
2014

Bulletin municipal de Sainte-Suzanne-sur-Vire (Manche)



à la une

Le nouveau visage du conseil municipal p. 5

Les conseillers autour du Maire, Antoine Aubry, au centre.

De gauche à droite : Emmanuel Porée, Jean-Marie Vivier, Jean-Claude Hérard, Sandrine Février, Annabelle Lavigne, Éric Daguet, Joëlle Leboucher, Chantal Hardy, Sébastien Giard, Frédéric André, John Philipot, Sébastien Léveillé, Philippe Lefèvre, David Besnard.

sommaire

à la une

- 1 Le nouveau visage du conseil

vie pratique

- 2 Infos pratiques
3 Le mot du maire

vie municipale

- 4 Les échos du conseil
5 Votre nouvelle équipe municipale
6 Le plan de la commune

vie communale

- 8 Le vide-grenier
Clins d'oeil
Agenda
9 Le carnet
Les activités de l'école

vie des assos

- 9 Comité des fêtes
10 Gym volontaire
Association culturelle
Club de l'amitié
Union des combattants
11 Football
Tennis de table

Portraits

- 12 Paul Vivier
Nos champions

vie pratique

Mairie

50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire
02 33 56 52 30
mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr
ste-suzanne-sur-vire.pagesperso-orange.fr

Ouverture

Le lundi de 9 h 30 à 12 h 30
(Permanence du Maire)
Le mercredi de 14 h 00 à 16 h 00
Le jeudi de 17 h 00 à 19 h 00

Saint-Lô agglomération

101 rue Alexis de Toqueville - BP 90300
50010 Saint-Lô cedex
02 14 29 00 00
www.saint-lo-agglo.fr

Bruits de voisinage

Le retour des beaux jours est propice au bricolage et au jardinage. Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bons voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

Quand réaliser mes travaux d'extérieur ?

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

en semaine de 8 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 30 à 19 h 30
le samedi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 15 h 00 à 19 h 00
le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00
les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Les conteneurs ne sont pas des décharges !



Quelques déchets déposés aux pieds des conteneurs au terrain de sport de la Hure de Loup attirent une multitude de déchets et deviennent une véritable décharge sauvage.

Les encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être jetés à la déchetterie de Saint-Lô ou Condé-sur-Vire (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h).

Carte kiosk

Vous avez entre 13 et 25 ans, adhérez à la carte kiosk pour obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants. Renseignez-vous au Kiosk, centre culturel de Saint-Lô, 02 33 72 52 57 ou sur takadir.saint-lo.fr/Acces-directs/Les-bons-plans/Les-cartes-de-reduction.

Ocitola

Service de transport à la demande du lundi au samedi. Deux points d'arrêt : le bourg et La Hure de Loup

1,05 € le trajet simple (gratuit pour les - de 4 ans)
Réservation au 02 33 05 05 05
Info sur www.saint-lo-agglo.fr

Brûlage des végétaux

Autorisé

du 1^{er} novembre au 31 mars, vous pouvez brûler des végétaux à branches nues d'un diamètre inférieur à 7 cm.

Le feu doit être :

- à plus de 200 m des habitations et plus de 100 m des routes,
- éteint au coucher du soleil,
- éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur la voie publique ou vers les habitations,
- constamment surveillé.

Interdit

Vous ne pouvez pas brûler de souches, de produits de taille, des végétaux persistants, de tonte et de fauche.

Tous les feux sont interdits du 1^{er} avril au 31 octobre.

Nos amis les bêtes

La divagation des animaux sur la commune est interdite et répréhensible !



URGENCES ET NUMÉROS UTILES

Urgences (par téléphone portable)	112
Smur	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

Ce bulletin est dorénavant imprimé en mairie. Les frais d'impression sont réduits grâce à l'utilisation d'une nouvelle imprimante et à un nombre de page ramené à douze.

Bonne lecture,

L'équipe de la commission communication

Pour suivre
pas à pas
la vie communale

L'été fleurit au pied du vélo-rail



L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Parution semestrielle des informations municipales - Juin 2014 - n°38 / Directeur de la publication : Antoine Aubry / Commission communication : Frédéric André, Sébastien Giard, Jean-Claude Hérard, Annabelle Lavigne, John Philipot / Conception et impression : Mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Tirage : 260 exemplaires.

Prochaine parution : pas à pas n°39 - Décembre 2014.

Vous avez des articles ou des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à : mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr ou déposez les à la mairie.

Aux Saintes Suzannaises et Saintes Suzannais



2014 année d'élection.

Une nouvelle équipe s'est mise en place, motivée et déjà à pied d'œuvre. Soyez assurés de notre sincère dévouement au service de la commune.

Un nouvel environnement se met en place avec une nouvelle « Agglo », chacun est en train d'y prendre ses marques avec l'espoir que tous nous pourrions bénéficier

de services : déplacement, sports, loisirs, mais aussi développement économique et emploi.

Au niveau de la commune, plusieurs investissements lourds, mais nécessaires, ont été fait dans les dernières années : salle des fêtes, aménagement du bourg, cantine avec un atelier / entrepôt au sous-sol.

Ces choix nous conduisent aujourd'hui à un budget placé sous le signe de la rigueur.

La réforme des rythmes scolaires va aussi générer un coût supplémentaire pour la commune.

Que tous, même ceux qui ne partent pas, passent un bel été à Sainte-Suzanne.

Antoine Aubry
Maire

ATTENTION !

La mairie sera fermée du 25 juillet au 17 août.
En cas d'urgence, adressez-vous au maire au 06 03 30 91 70 ou à ses adjoints.

TARIFS 2014 LOCATION DE SALLES		
	Hors commune	Commune
Salle des fêtes :		
Vin d'honneur, thé dansant, belote et jeux	70 €	50 €
Toutes activités	260 €	170 €
Local annexe (option)	30 €	30 €
Salle de la convivialité :		
Animation en journée sans repas	70 €	50 €

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

À la demande de la préfecture de la Manche, les communes doivent mettre en oeuvre un Plan communal de sauvegarde (PCS).

Le PCS est un outil de prise en charge des citoyens sinistrés en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. **Il a pour objectif la protection de la population.** Il prévoit la prévention, l'organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

Afin d'élaborer le PCS de Sainte-Suzanne-sur-Vire, un questionnaire sera envoyé aux habitants concernés avant la fin de l'année.

Les échos du conseil

L'intégralité des délibérations du conseil municipal peut être consultée en Mairie.
Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Quelques extraits du conseil municipal du 12 décembre 2013.

Convention de règlement des factures d'électricité de l'espace d'accueil collectif

La commune a fait construire sous le même toit, un espace d'accueil collectif et son atelier communal en sous-sol sur un terrain lui appartenant. Le bâtiment est idéalement situé dans le périmètre des écoles afin de donner plus d'espace aux activités scolaires et périscolaire (dont la cantine).

L'ancienne cantine, située de l'autre côté de la route et du groupe scolaire est désaffecté. La sécurité des enfants est ainsi renforcée car il n'y a plus de route à traverser pour se rendre à la cantine.

Le maire rappelle que : "l'espace d'accueil collectif est mis à disposition du Sigas dans le cadre de ses compétences et qu'il en assure le paiement de l'électricité. Le même compteur électrique alimente l'atelier communal. Un décompteur a été installé pour connaître la consommation individuelle de l'atelier communal. Une convention est donc nécessaire pour que la commune reverse au Sigas le coût de sa consommation électrique réelle."

Deux relevés de compteur se feront chaque année le 1^{er} juin et 1^{er} décembre.

Plan neige : une convention avec les agriculteurs

Dans le cadre du plan neige, les agriculteurs exploitants sur la commune interviennent sur les voies départementales. La commission agricole les a réunis afin de passer une convention avec le département de la Manche pour couvrir les opérations effectuées. Le maire propose de prendre les dispositions nécessaires auprès de l'assureur pour couvrir les activités de déneigement sur le réseau de voiries de la commune.

Évolution de carrière du personnel communal

Le maire indique qu'il serait nécessaire de procéder, à compter du 1^{er} Janvier 2014, à la création des postes suivant :

- Adjoint administratif principal de 2^{de} classe
- Adjoint technique de 1^{re} classe

POINTS DIVERS

- Les écoles demandent des équipements sportifs et notamment des pan-neaux de basket.
- La DRAC accorde une subvention de 687 € pour la restauration du clocher de l'église.
- M. Leconte demande l'accord de la commune pour abattre trois chênes de la Hure de Loup qui couvre une partie de ses pommiers. Le conseil choisi d'élaguer les chênes pour les conserver.
- Dans une lettre adressée au conseil, Mme Quentel s'inquiète de la sauvegardes des haies bocagères qui bordent sa propriété. Seulement quelques haies sont préservées dans le cadre de la carte communale approuvée le 27 janvier 2005.
- Dans un courrier, la préfète de la Manche et le directeur départemental des Finances publiques notent les efforts d'économies de la commune en 2012 et incitent celle-ci à poursuivre ses efforts.

Quelques extraits du conseil municipal du 27 février 2014

Compte administratif 2013

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. André Lebouteiller, arrête et approuve le compte administratif de l'exercice 2013.

Le résultat d'investissement de 54 270 € est affecté en dépense au compte 001 "solde d'exécution d'investissement reporté".

Le résultat de fonctionnement de 64 173 € est affecté de la façon suivante :

- 55 771 € au compte 1068 "excédent de fonctionnement capitalisé" pour le financement des investissements prévus.
- 8 402 € au compte 002 "excédent antérieur de fonctionnement reporté".

Section d'investissement

Excédent de clôture à la fin de l'exercice précédent	7 956, 72 €
Dépenses de l'Exercice	- 115 237, 26 €
Recettes de l'Exercice	53 009, 89 €
Déficit d'investissement de l'exercice	62 227, 37 €
Déficit d'investissement cumulé	54 270, 65 €

Section de fonctionnement

Excédent de clôture à la fin de l'exercice précédent	26 009, 56 €
Dépenses de l'Exercice	- 212 487, 99 €
Recettes de l'Exercice	250 651, 50 €
Excédent d'investissement de l'exercice	38 163, 51 €
Excédent d'investissement cumulé	64 173, 07 €

Assurance du personnel

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale met à la disposition des collectivités un contrat groupe pour garantir les communes des risques financiers découlant de leurs obligations.

La commune adhère au contrat groupe des agents affiliés à la CNRACL et l'Ircantec. À compter du 1^{er} mai 2014, les taux de cotisations sont modifiés :

- contrat CNRACL : 5,93 %
- contrat Ircantec : 1,64 %

Les autres caractéristiques du marché initial sont maintenues à l'identique dans la mesure où les risques assurés ainsi que le personnel des collectivités restent inchangés.

Budget primitif 2014

Le budget primitif 2014 s'équilibre à **94 643 € en investissement** et à **253 011 € en fonctionnement**.

Par ailleurs, le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition en vigueur actuellement.

Subventions 2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Association	Commune	Subvention
APEI centre Manche	Agneaux	80 €
Fond départemental d'aide aux jeunes	Saint-Lô	120 €
Club de l'amitié	Ste-Suzanne-sur-Vire	480 €
Comité des fêtes	Ste-Suzanne-sur-Vire	690 €
Sainte Suzanne Loisirs	Ste-Suzanne-sur-Vire	120 €
Fond Solidarité Logement du conseil général	Saint-Lô	87 €
Anciens combattants (CATM)	Ste-Suzanne-sur-Vire	60 €
Anciens combattants (UNC et 14-18)	Ste-Suzanne-sur-Vire	120 €
Société de chasse	Condé / Ste-Suzanne	45 €
<i>Les autres demandes sont refusées.</i>		Total
		1 802 €

POINTS DIVERS

- Le conseil général accorde une subvention de 573 € pour la réfection du clocher.
- Pour desservir les foyers situés dans les "zones blanches", Manche Numérique expérimente le WifiMax MiMo qui

permettra de résoudre les problèmes d'accès à internet.

- L'association des Goélands propose des activités périscolaires pour la rentrée 2014.
- La commune a reçu un courrier recommandé de M. Lesniak pour un problème d'eaux de ruissellement

Quelques extraits du conseil municipal du 10 avril 2014

Délégations au maire

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. Pour des raisons de rapidité et d'efficacité, il décide de donner délégation au maire d'une partie de ses pouvoirs pour la durée de son mandat.

Indemnités des élus

Le conseil municipal attribue à partir de l'élection du maire et des adjoints, le 23 mars 2014, les indemnités suivantes :

Le maire : 950,36 € brut
(25 % de l'indice 1015)

Les adjoints : 313,62 € brut
(8,25 % de l'indice 1015).

Désignation des représentants à Saint-Lô aggro

La désignation du délégué et de son suppléant à la communauté d'agglomération "Saint-Lô Aggro" se fait dans l'ordre du tableau du conseil municipal : Antoine Aubry, délégué titulaire et Jean-Claude Hérard, délégué suppléant.

Dématérialisation des documents du conseil et des convocations

Les conseillers souhaitent instaurer le principe de la dématérialisation des documents et des convocations.

En contrepartie, ils sont tenus d'envoyer un accusé réception.

Le dernier compte-rendu a été envoyé dans les boîtes mail de chacun.

POINTS DIVERS

A la fin de la séance, le maire donne diverses informations au conseil municipal concernant Manche Numérique, l'ADMR, le prévisionnel des impôts 2014 et la campagne de reboisement à venir.

John Philipot demande un réglage de l'éclairage public dans les rues du lotissement. Il demande également ce qu'il peut être fait pour améliorer l'éclairage du point d'arrêt du bus scolaire du Roquet.

Une visite des bâtiments communaux sera organisée pour les conseillers à l'occasion de la prochaine réunion.

Philippe Lefèvre souhaite savoir si l'équipement de l'employé communal est au normes de sécurité.



Votre nouvelle équipe municipale

Tous les membres de la liste de Sainte-Suzanne-sur-Vire ont été élus lors des municipales de mars. Le 28 mars, les conseillers municipaux ont élu Antoine Aubry, maire à la majorité absolue. Deux adjoints sont élus : Jean-Claude Hérard, 1^{er} adjoint au maire et David Besnard 2nd adjoint au maire.



Que fait le Conseil municipal ?

Organe délibérant, le conseil municipal est élu pour six ans. Le nombre de conseillers est fixé en fonction de la population. À Sainte-Suzanne-sur-Vire, il y a 15 conseillers, dont le maire et les 2 adjoints. Le conseil représente les habitants et gère par ses délibérations les affaires de la commune. Il émet des avis sur tous les sujets d'intérêt local : budget, compte administratif, travaux, patrimoine communal ...

Quelles sont les missions du maire ?

Il bénéficie d'une double casquette, il est à la fois agent de l'État et agent de la commune.

En tant qu'agent de l'État, il est placé :

- sous la responsabilité du préfet, le maire remplit des fonctions administratives (publication des lois et règlements, organisation des élections...),
- sous l'autorité du procureur de la République, il exerce des fonctions dans le

domaine judiciaire : il est officier d'état civil et officier de police judiciaire.

En tant qu'agent de la commune, le maire est chargé de l'exécution des décisions du Conseil municipal. Il exerce des compétences déléguées par le conseil et lui rend compte de ses actes.

Le maire est aussi titulaire de pouvoirs propres : il est chargé de maintenir l'ordre public, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

Le maire est aussi le chef de l'administration communale. Il est ainsi le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

Quel est le rôle des adjoints ?

Les adjoints sont chargés d'assumer des fonctions que le maire leur confie, et éventuellement de suppléer ce dernier en cas d'empêchement.

La réunion du conseil municipal du 10 avril a permis aux conseillers de se répartir dans les commissions suivantes :

Saint-Lô aggro Titulaire : Antoine Aubry Suppléant : Jean-Claude Hérard	Sigas Titulaires : Jean-Claude Hérard , Sandrine Février, Sébastien Léveillé Suppléants : David Besnard, Éric Daguet, Joëlle Leboucher	Manche numérique Sébastien Léveillé
Aide sociale - CCAS Jean-Claude Hérard , Chantal Hardy, Sébastien Léveillé	Listes électorales David Besnard , Jean-Claude Hérard, Emmanuel Porée, Philippe Lefèvre	Cimetière Jean-Claude Hérard , John Philipot, Emmanuel Porée
Travaux et urbanisme Jean-Claude Hérard , Sandrine Février, Éric Daguet, Annabelle Lavigne, Philippe Lefèvre, Sébastien Léveillé, Jean-Marie Vivier	Appels d'offre Titulaires : Antoine Aubry , Jean-Claude Hérard, Sandrine Février, Philippe Lefèvre, Sébastien Léveillé Suppléant du maire : David Besnard Suppléants : Sandrine Février, Annabelle Lavigne, Jean-Marie Vivier	Communication Jean-Claude Hérard , Frédéric André, Sébastien Giard, Chantal Hardy, Annabelle Lavigne, John Philipot,
Salle des fêtes Antoine Aubry , David Besnard, Jean-Claude Hérard	Fêtes, cérémonies, culture, cheveux blancs Jean-Claude Hérard , David Besnard, Sébastien Giard, Chantal Hardy, John Philipot, Joëlle Leboucher	Finances Jean-Claude Hérard , Frédéric André, David Besnard, Éric Daguet, Sandrine Février, Jean-Marie Vivier
Fleurissement Jean-Claude Hérard , Annabelle Lavigne, Joëlle Leboucher, Philippe Lefèvre	Sport et associations Éric Daguet, Sébastien Giard	Dicrim David Besnard , Philippe Lefèvre, John Philipot, Jean-Marie Vivier,
Agriculture David Besnard , Jean-Marie Vivier	Délégué à la Défense Jean-Claude Hérard	

Vous habitez ici !

Le territoire communal couvre une superficie de 5 km². Entouré par Baudre, Condé-sur-Vire et la Mancellière-sur-Vire, il s'étale sur un plateau incliné vers la Vire dont le point culminant de 116 m se situe entre Les Monts et Gosseville.



Un vide-grenier ensoleillé



Le 18 mai, de nombreux exposants avaient répondu présent pour participer au 6^e vide grenier organisé par le comité des fêtes.

Le temps beaucoup plus clément que les

éditions précédentes a aussi contribué à la réussite de cette manifestation.

De nombreux chineurs ou simples promeneurs ont pu ainsi chercher "la perle rare" ou déambuler dans les allées.

Clins d'oeil



Ils se mouillent pour la commune les conseillers. John Philipot et Philippe Lefèvre ont nettoyé sous la pluie la croix, le monument au mort, la mairie et la salle des fêtes. C'est du propre !



Deux nouvelles familles ont niché leur habitation dans les murs de l'église. Des petites chouettes et des petits faucons y sont nés au printemps.

Agenda des événements

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014



ANIMATION

Apéro concert

Au programme : Odette Ferraro, Kalya Duo et Les Dés Jantés, Marie Leprovost et Manon André

5 juillet
Rendez-vous place de l'église à partir de 19 h 30
Restauration et buvette sur place

COMITÉ DES FÊTES Gratuit



ÉVÉNEMENT

1^{re} nuit des étoiles

Observation du ciel étoilé, de la lune, des planètes comme Mars et Vénus grâce à un télescope

22 août
Sur le terrain de football à partir de 21 h 30

LES GOÉLANDS Gratuit

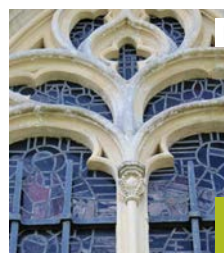


EXPOSITION

La vie à St^e Suzanne pendant la guerre 39/45

2 au 24 juillet
Affiches, photos, ...
À la mairie aux heures d'ouverture

ASSOCIATION CULTURELLE Gratuit

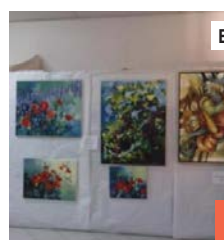


ÉVÉNEMENT

Journées du patrimoine

20 et 21 septembre

ASSOCIATION CULTURELLE Gratuit



EXPOSITION

Salon d'automne

Peintures et sculptures

13 au 18 novembre

COMITÉ DES FÊTES Salle des fêtes - Gratuit

Une année scolaire rythmée



Le 17 décembre a eu lieu le **"Concert de Noël"**. Les classes du RPI ont présenté leur chants de Noël devant un public conquis ! Bravo aux choristes !

Frédo, intervenant-chanteur pour enfants et Yann Hairon, papa d'élève ont accompagné les chanteurs pendant les répétitions. Merci pour cette aide précieuse.

Le 28 mars, après des semaines de répétitions, les classes de CE et CM ont partagé leurs pièces de **théâtre** avec un public et sur une vraie scène ! Tout le monde était ravi !

Merci aux enfants pour leurs investissements, à Adèle Vigier, intervenante, pour son travail de mise en scène et Mme Couespel pour ses talents de couturière.

Du 22 au 24 avril 2014, les 29 élèves de la classe de GS-CP sont partis en **classe transplantée** à Gouvville-sur-Mer : 3 jours et 2 nuits.

Au programme : découverte du milieu marin et fabrication de cerfs-volants.

Une classe transplantée, c'est vivre l'école autrement, apprendre en prenant

appui sur un projet pédagogique riche.

Cette première classe transplantée dans le parcours scolaire des élèves du RPI permet de souder le groupe classe. Le recul sur les années précédentes nous montre que cela se ressent au fil de la scolarité et crée des affinités durables.



Carnet rose

Du 1^{er} janvier au 31 mai 2014

Lyna, Léa, Clémence Mésidor,
née le 16 janvier 2014

Éla, Lola, Marie Mignon,
née le 27 février 2014

Samuel, Joël Varachas,
né le 28 mars 2014

Nils, John, Didier Corten,
né le 5 avril 2014

La commune n'a pas enregistré de mariage et de décès durant cette période.

vie des assos

COMITÉ DES FÊTES

Le programme du comité

Le 7 décembre, a eu lieu l'assemblée générale de l'association. Au terme des différents bilans, le bureau a été réélu pour poursuivre les activités sur 2014.

Le 5 juillet aura lieu l'apéro concert qui prend le relais, deux fois sur trois du moules-frites. Nouveauté cette année, deux sainte-suzannaises, Marie Leprovost et Manon André donneront de leur voix pendant les intermèdes.

Les membres du comité espèrent une forte affluence et se réjouissent par avance de la présence de nombreux habitants.

Les projets pour le second semestre portent sur la 3^e édition de l'exposition de peintures et de sculptures. Fort du succès des années précédentes, cette manifestation culturelle est reconduite.

Le mois de décembre sera la période du bilan de l'année. **Vous êtes tous convié à l'assemblée générale pour donner votre avis, soumettre de nouvelles idées et partager un moment de convivialité.**

la fin de l'année sera aussi le moment des illuminations et de la venue du Père-Noël.

David Besnard
Président

Le bureau : David Besnard (président), André Lebouteiller et Sébastien Giard (vice-présidents), Monique Coligny (trésorière) et Florent Moquet (secrétaire).

Les membres : Antoine Aubry, Raymond Chouquais, Jean-Philippe Debon, Alain Faudet, Marylène Daguet, Philippe Harivel, Jean-Claude Hérard, Pierre Hérard-Brégaault, Marie Laverge, Gilbert Leboulanger, Michel Legrandois, Dominique Leray, et Louis Moquet.

CLUB DE L'AMITIÉ

Les marches du jeudi remportent un vif succès



La fin juin approche et les activités du club de l'amitié vont s'arrêter pendant les mois de Juillet et d'Août.

Le club est toujours très actif avec ses **73 adhérents**, les marches du jeudi remportent un vif succès avec une moyenne de 25 à 30 participants par sortie.

Les dernières dates importantes pour la

vie du club ont été :

- le jeudi 15 mai : la journée de la forme à Précorbin avec 47 participants
- le jeudi 19 juin : la journée détente du club à St Laurent-sur-Mer

La reprise des activités aura lieu comme prévu le 3^e jeudi de septembre.

Brigitte Delmas
Secrétaire

GYM VOLONTAIRE

Animations des derniers mois

Voici les dates des animations des 6 derniers mois.

Dimanche 12 janvier 2014 : le club a organisé pour ses membres une galette des rois précédée d'une petite marche sur le secteur de Sainte-Suzanne.

Dimanche 16 mars 2014 : une randonnée à la Baleine d'environ 8 km suivi d'un goûter offert par l'association.

Dimanche 15 juin 2014 : la sortie annuelle s'est déroulée à Honfleur, avec le matin randonnée d'une douzaine de kilomètres et l'après-midi visite de la ville.

La clôture de la saison 2013-2014, le jeudi 26 juin 2014 s'est fêtée avec une randonnée suivie de soirée crêpes.

À noter : la reprise des cours le Jeudi 11 septembre 2014 de 19 à 20 h avec 2 séances d'essai gratuites. Salle des sports de la hure de loup.

Bonnes vacances.

Maryse Durand
Présidente

ASSOCIATION CULTURELLE

Ste Suzanne en 39-45

"En 1943, j'ai 1 an. Ma famille, gardienne du passage à niveau, est accusée d'avoir aidé au déraillement d'un train (vers la Mancelière). Elle est mise au pied du mur... Des heures sous la menace."

"10 juillet 1944, un jeune homme de 18 ans est emmené par les allemands, pour une opération chirurgicale à leur hôpital de campagne. Sa famille le retrouvera beaucoup plus tard à Bagnoles de l'Orne, bien soigné !"

Retrouver les récits de Louis et Gérard dans : **"Ste Suzanne dans la tourmente des années 39-45"**. 60 pages d'histoire locale qui retrace la façon dont on vivait ici : manger, circuler, supporter l'occupant, les arrestations (25 hommes en 5 ans), etc. **En vente 12 € à la mairie.**

Monique Aubry
Présidente

ANCIENS COMBATTANTS

Paroles d'appelés : l'auteur invité le 4 décembre

L'association des Anciens Combattants CATM (Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc) de Condé-Ste Suzanne a tenu son assemblée générale début mars et à établi son calendrier pour l'année 2014.

Pour fêter le 70^e Anniversaire du Débarquement nous organisons une sortie le 9 septembre au Mémorial de Caen prévue le matin, puis visite des Plage du Débarquement durant l'après midi.

Comme chaque année, début

novembre, aura lieu notre repas dansant.

Nous organiserons la cérémonie du 4 décembre à laquelle vous êtes tous invités. Parmi nous Fernand Fournier qui vient d'éditer le livre "Paroles d'Appelés", en recueillant les témoignages des appelés du secteur qui ont bien voulu raconter leur séjour en Algérie.



Joseph Aubry
Président

Après une belle saison, l'équipe accède à la 2^e division de district



L'équipe de football de l'espoir Sainte-Suzannais a terminé cette saison 2^e ex aequo avec Pont-Hébert. Mais, celle-ci ne pouvant pas monter, Ste Suzanne jouera donc en 2^e division l'année prochaine.

L'attaque a été au rendez-vous avec 53 réalisations en 22 matchs. Par contre l'équipe a encaissé trop de buts (43), avec il est vrai une défaite 9 à 0 qui plombe le résultat. Le bilan reste très bon, avec cette montée acquise lors de la dernière journée de championnat, mais décevant avec les 8 défaites. Par ailleurs, le club a atteint les 1/8 de finale de la Coupe du district de la Manche. Le tournoi du 1^{er} mai s'est passé comme chaque année dans une très bonne am-

bianche. Il a été remporté par l'équipe la plus fidèle au tournoi : les "déserteurs" de M. Cordhomme.

Le club tient à remercier tous ceux qui ont participé (dont l'équipe locale les "voisins"), tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation, en particulier le maire, le comité des fêtes, Mme Frémond, l'agglomération Saint-Loise, les agnelets et tous les bénévoles.

Les joueurs et dirigeants remercient également l'agglomération Saint-Loise, la commune et ses agents pour toute l'aide qu'ils apportent quotidiennement au bon fonctionnement du club.

L'Assemblée générale du samedi 29 juin

a été suivi d'un petit match amical et d'un repas pour clôturer cette belle saison 2013-2014.

Le club est à la recherche d'un entraîneur pour la saison prochaine, vous pouvez nous joindre à es.ste.suzanne@lfbn.fr ou en contactant le président M. Hamel au 06 76 16 73 17.

Bonnes vacances à tous !!!

David Hamel
Président

TENNIS DE TABLE

Bilan de la saison

Le club atteint l'effectif de 37 licenciés. 29 licences traditionnelles (compétition) et 8 licences promotionnelles (loisir).

1 équipe "jeunes" et 5 équipes "adultes" ont disputé le championnat. L'équipe 1 se maintient en Régional 4 en finissant 6^e de sa poule. L'équipe 2 en Départementale 1, termine à la 4^e place, est accède à la Pré-régionale. Les équipes 3 et 4, en D3, assurent leurs maintiens en terminant 4^e et 5^e de leurs poules. L'équipe 5, en D4, finit 7^e de sa poule.

La prochaine saison débutera par le tournoi annuel du club ouvert aux licenciés et aux habitants de la commune.

Venez nombreux le samedi 6 septembre à la salle de La Hure de Loup.

Amis pongistes, venez renouveler votre licence dès le 19 août les mardis et mercredis à partir de 20h30.

Le club recherche des joueurs de tous niveaux. Renseignez-vous auprès Sabrina Poiraud - lepesteur.sabrina@neuf.fr ou au 06.28.21.66.34

John Philipot
Président

Sabrina Poiraud
Secrétaire

LES GOÉLANDS

Des activités péri scolaires sur l'environnement



L'association les goélands, créée en 1999, est arrivée dans la commune il y a deux ans. Elle propose pour le public et les scolaires des animations sur le thème de l'environnement et la découverte de la nature : sorties, nettoyage de plages et de sites, compostage, jardinage biologique.

Cette année, l'association a organisé en juin une exposition sur le thème du réchauffement climatique (226 visiteurs).

Dès la rentrée de septembre dans le cadre des activités péri-scolaires, nous animerons une heure d'intervention par semaine à l'école de Baudre et une heure à Sainte-Suzanne-sur-Vire.

Les bénévoles feront découvrir la nature aux enfants, comprendre les gestes qui perturbent l'environnement et ceux qu'ils doivent apprendre à faire. De petits ateliers permettront de réaliser des expériences, des élevages, du compostage, un jardin biologique, une station météo,...

Appels aux bonnes volontés

Nous souhaiterions associer ponctuellement les habitants, les parents et les grands-parents d'élèves, les retraités à venir partager avec les enfants leur expérience et leurs connaissances.

Vous avez du temps libre de 15h30 à 16h30 le mardi sur Baudre et le jeudi sur Sainte-Suzanne ? **Contactez-nous au 06 48 31 31 20 dès le 1^{er} août pour nous rencontrer et organiser ces animations.**

Paul Vivier,

ancien combattant et maire jusqu'en 1995

Nos nouveaux champions !

Le 8 mai dernier a été honoré Paul Vivier, ancien combattant d'Afrique du Nord. Découvrez le portrait de cette figure de la commune.



Sabrina Poiraud
Championne régionale de tennis de table par classement catégorie Féminine 5

Elle a représenté le club de Ste-Suzanne (ESTT) au championnat de France les 28-29 juin à Villeneuve-sur-Lot.



Marceau et Lucas

Le 1^{er} juin ont eu lieu les championnats de Basse-Normandie de Tir sportif à Vire.

Marceau Lenoël
Champion de Basse-Normandie de tir au pistolet par équipe.

Marceau fait du tir depuis 1 an à l'ETCV (Entente de tir de Condé sur Vire). L'équipe de "poussin" pistolet du club (Marceau Lenoël, Jérémy Cardot et Thomas Pacary) s'est classée en tête.

Lucas Lavigne
Champion de Basse-Normandie de tir à la carabine par équipe.

Lucas fait du tir à la carabine depuis 2 ans à l'ETCV. L'équipe des jeunes tireurs du club (Lucas Lavigne, Nathan Capelle et Lubin Leroux) s'est classée en tête des championnats de Basse-Normandie de Tir sportif.

Paul est né le 22 Juillet 1932 à Sainte Suzanne-sur-Vire où il a exercé la profession d'agriculteur. Il est rentré au Conseil municipal en 1989 puis en devient le Maire jusqu'en 1995.

Après la guerre de 39/45 il fut affecté en 1953 au 10^e régiment du Génie à Vieux-Brisach en Allemagne durant 14 mois. En novembre 1954 il part en Tunisie avec le 69^e régiment du Génie. Il fut rappelé sous les drapeaux pendant 6 mois jusqu'en novembre 1955 à Maison Blanche près d'Alger.

Membre très actif de l'Union des combattants (CATM), Paul Vivier est depuis 30 années le porte-drapeau de la section de Sainte-Suzanne-sur-Vire. Paul a été décoré de la médaille d'or départementale de la Croix du Combattant et de la Croix du Djebel.

Et cette année la médaille d'honneur des portes drapeaux lui a été remise par Louis Datin, ancien président d'arrondissement de l'Union des anciens combattants, en présence de Madame Christine Le Coz, Conseillère générale, du conseil municipal et de sa famille et amis, tous très émus de cet hommage.